

Présentation des systèmes et cercles restauratifs

L'approche des cercles restauratifs a été développée dans les années 90 par Dominic Barter, en tatonnant et par des expériences de terrain, dans les bidonvilles de Rio de Janeiro au Brésil. Pour écouter Dominic Barter parler de son approche (sous-titrage français) : <http://www.restorativecircles.org/video>

Et si nous appréhendions les conflits comme un élément naturel de la relation, quelque chose "qui arrivera" ? Alors, nous serions inspirés de prévoir en amont "l'infrastructure" pour les gérer... De la même manière, quand on construit une maison, on prévoit généralement une cuisine : parce que inévitablement, à un moment donné, on aura faim. Et il faudra le gérer...

Il paraît qu'après avoir demandé à de très nombreuses personnes ce qu'elles souhaiteraient vraiment en matière de justice, Dominic Barter, qui a formalisé cette méthode, a constaté que nous souhaitons toutes et tous trois résultats :

- Etre entendu, compris et reconnu dans ce que l'on a vécu,
- Que l'autre parti reconnaisse et prenne sa responsabilité,
- Que ça n'arrive plus jamais (l'injustice, la violence...).

Comment vivons-nous les conflits aujourd'hui? Comment souhaiterions-nous les vivre? Nous pouvons poser un choix. Nous pouvons choisir de mettre en place des "systèmes restauratifs" au sein des communautés dans lesquelles nous vivons. **Construire un système restauratif, c'est construire les moyens d'aller vers ce qui est douloureux ensemble.** Ce choix pose la question de la communauté : il ne peut être posé qu'à partir du moment où les personnes se reconnaissent comme des membres d'une même "communauté". C'est à dire, en interdépendance les unes avec les autres.

Le "système restauratif" correspond à cette "infrastructure" qui permettra de gérer le conflit au sein de la communauté **en restaurant le lien, le collectif et (le cas échéant), le dommage causé.** Il permet à une personne qui se sentirait prise dans un conflit ou touchée par une injustice d'amorcer un "processus de dialogue". Le "processus de dialogue" formalisée par Dominic Barter est comme un squelette sur laquelle chaque communauté met "la chair" en fonction de sa propre culture. Une trame à s'approprier.

5 conditions pour pouvoir mettre en place un système restauratif :

- **Accord** des personnes qui ont du pouvoir dans la communauté (pouvoir structurel ET pouvoir informel).
- **Ressources disponibles** : Il y aura une phase d'apprentissage : quelle part des personnes constituant la communauté sont en capacité de gérer et de transmettre? Mieux vaut commencer petit et agrandir (émulation).
- **Espace Physique** pour que le cercle ait lieu. Il peut s'agir d'un lieu symbolique pour la communauté, qui rappelle le coût de la justice punitive, ou de la non-écoute réciproque.
- **Partage de l'information** : que tous les membres de la communauté connaissent l'existence du système.
- **Accès égal** : Que la manière de déclencher la démarche soit bien clarifiée (comment tirer la sonnette d'alarme?) et que tout le monde y ait le même accès.

Dans le cercle restauratif, trois parties sont concernées :

- Le receveur de l'acte,
- L'auteur de l'acte,
- La communauté.

Les rôles sociaux sont mis de côté (exemple : profs/élèves, parents/enfants...) : on se parle avant tout de être humain à être humain. Il n'y a pas de "bonne manière" ou de "mauvaise manière" de s'exprimer. Le cercle veille à accueillir l'expression telle qu'elle se manifeste.

Comment ça se passe une fois que la sonnette d'alarme est tirée ?

1/ Choix d'un "facilitateur" ou une "facilitatrice. Si le besoin est ressenti, cette personne peut solliciter un "pré-cercle du facilitateur" auprès d'une autre personne formée :

Pré-cercle du facilitateur

1. Identifier les idées préconçues

« Y a-t-il une idée arrêtée que vous avez à votre propre sujet, au sujet du processus ou des autres participants qui affaiblit votre capacité à vous concentrer sur l'humanité de toutes les personnes concernées ? »

2. Ecoute empathique et reformulation si besoin

Accueillir les émotions, entendre les besoins fondamentaux stimulés.

(Il peut être aidant de répéter la question initiale à plusieurs reprises, pour relancer l'introspection).

Vérifier si tout a été exprimé : « Y a-t-il autre chose ? »

4. Soutien

« Considérant les étapes à venir, y a-t-il quelque chose à propos de quoi vous aimeriez du soutien ? »

« Avez-vous une idée de ce que vous voulez faire ou voir faire pour recevoir ce soutien ? »

4. Confirmer l'envie de poursuivre

« Avez-vous envie de poursuivre ? »

2/ Phase de "Pré-cercles": Le facilitateur fait des entretiens préalables avec l'initiateur du cercle (celui ou celle qui en a fait la demande).

Pré-cercle de l'initiateur

1. Identifier l'acte / Observation

« Qu'est-ce qui a été dit ou fait que vous souhaitez amener dans un Cercle Restauratif ? »

2. Écoute empathique et reformulation si besoin

Accueillir les émotions, entendre les besoins fondamentaux stimulés.

3. Clarifier précisément de l'acte

L'acte doit être le plus précis, factuel et concret possible, sans interprétation ni jugement.

3. Explication du processus et étapes à venir

« Avez-vous des questions ? »

4. Personnes nécessaires au cercle restauratif

« Quelles sont les personnes dont la présence est nécessaire ? »

5. Soutien (facultatif)

« Considérant le processus à venir, y a-t-il quelque chose à propos de quoi vous aimeriez du soutien ? »

« Avez-vous une idée de ce que vous voulez faire ou voir faire pour recevoir ce soutien ? »

6. Confirmer l'envie de poursuivre

« Avez-vous envie de poursuivre ce processus ? »

Le facilitateur propose un pré-cercle à chaque autre personne citée comme nécessaire au cercle restauratif,

selon le même protocole (excepté la première question, où les personnes sont plutôt invitées à rectifier/valider). Il poursuit les entretiens jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de nouvelle personne citée. Les personnes peuvent refuser ces entretiens.

3/ Le Cercle : L'ensemble des personnes ayant accepté de poursuivre constitueront le cercle. Le cercle peut parfois avoir lieu même si une des personnes mise en cause par le conflit ne souhaite pas y participer. Les participants peuvent poser certaines conditions à leur participation (par exemple, ne pas se retrouver dans la même pièce que l'auteur de l'acte), et on fera ce qui est possible pour y répondre.

Cercle

Introduction : Poser le cadre

Exemple : *"Nous sommes réunis pour le Cercle initié par X. L'acte que X a souhaité amener au Cercle est le suivant : ..."* (lecture de l'acte).

Étape 1 : Se comprendre mutuellement

Démarrer par une question à l'initiateur du Cercle :

"Qu'aimeriez-vous faire savoir, et à qui, de ce que vous vivez actuellement en relation avec l'évènement et ses conséquences ?"

Processus d'expression / reformulation :

Personne A : exprime quelque-chose à la personne B

Facilitateur (à la personne B) : *« Que lui avez-vous entendu dire ? »*

Facilitateur (à la personne A) : *« Est-ce que c'est ça ? »*

Si la personne A complète ou rectifie quelque chose, faire à nouveau reformuler par B, jusqu'au plein accord de A : *« Oui, c'est ça. »* (vérifier qu'aucune réserve ne s'exprime au niveau non-verbal)

Facilitateur (à A) : *« Y a-t-il autre chose que vous aimeriez faire entendre ? Et à qui ? »*

Facilitateur (à B, ou à toute autre personne qui semble chargée émotionnellement : tendue, refermée, ou dans l'élan de parler) : *« Y a-t-il quelque-chose que vous aimeriez faire savoir ? Et à qui ? »*

Étape 2 : Auto-responsabilité

Facilitateur :

« Qu'est-ce que vous aimeriez faire savoir, et à qui, à propos de ce que vous recherchez au moment où vous avez choisi d'agir ? »

ou *« Qu'est-ce que vous aimeriez faire savoir, et à qui, à propos de ce que vous recherchez en terme de besoins au moment où vous avez choisi d'agir ? »*

(Même processus d'expression / reformulation)

Étape 3 : Accord et plan d'action

« Qu'aimeriez-vous proposer, demander ou voir se passer prochainement pour la restauration de tout ceci ? »

(Processus de d'expression / reformulation : facultatif dans cette 3e partie, selon les besoins et le temps)

4/ L'après-cercle : Lors du cercle, les participant-e-s s'engagent à se retrouver pour un "après-cercle", où le plan d'action sera évalué. La date de l'après-cercle est prise lors du cercle lui-même.

Rôles complémentaires du facilitateur :

Intervention du Facilitateur (durant le Cercle) La Traduction

La traduction est la seule intervention (outre les questions utilisées dans le processus de dialogue) que le facilitateur utilise, si besoin, au cours d'un cercle restauratif.

Elle permet de **déverrouiller un dialogue** entre deux participants afin de les remettre en lien avec ce qui est vivant pour eux, au delà des mots ou des jugements énoncés. Et sans rien omettre de ce qui a été dit d'essentiel.

Elle est utilisée lors des deux cas suivants :

- **Jugement stigmatisant ou croyance limitante (et validation) :**

Lorsqu'un **jugement stigmatisant** ou **une croyance limitante** est reconnu par les deux parties dialoguant - en mots ou en signification - et qu'à la question « *Est-ce que c'est ça ?* » la personne A répond par l'affirmative.

Exemple : A dit « *Tu penses qu'à toi !* ». B reformule en disant « *A dit que je suis égoïste.* ». Et à la question "Est-ce que c'est ça ?" A répond « *Oui, c'est ça.* ».

Le rôle du facilitateur est d'intervenir de la manière suivante :

Il regarde B et dit « ***J'ai entendu quelque chose de différent.*** »

« ***J'ai entendu...*** » en **traduisant le jugement** en termes **d'émotions et de besoins** (ou de valeurs) **universels**.

Par exemple « ***J'ai entendu que A est amer, parce qu'il a besoin d'attention.*** ».

Il vérifie si c'est bien cela en demandant à A : « ***Est-ce que c'est ça ?*** ».

Après la validation (ou la correction) faite par A, le facilitateur se tourne vers B et lui dit « ***A présent, qu'avez-vous entendu ?*** ».

- **Reformulation incomplète (et validation) :**

Lorsqu'une chose qui a été exprimée - verbalement ou physiquement - **n'est pas entièrement reçue et reformulée** par la personne à qui elle est adressée. Et qu'à la question « *Est-ce que c'est ça ?* », la personne A répond par l'affirmative : "Oui, c'est ça".

Selon l'importance de cette chose non reformulée par la personne B, le facilitateur peut intervenir de la manière suivante :

Le facilitateur regarde B et dit « ***J'ai aussi entendu quelque-chose d'autre.*** »

Il regarde A et dit : « ***J'ai aussi entendu...*** » en **nommant** de manière synthétique ce qui a été oublié par B, en termes **d'émotions et de besoins** (ou de valeurs) **universels**. Par exemple « ***J'ai aussi entendu que A est en colère parce qu'il a besoin de respect.*** ».

Il se tourne vers A pour demander vérification : « ***Est-ce que c'est ça ?*** », ou « ***Est-ce juste ?*** ». Après la validation (ou la correction) faite par A, le facilitateur se tourne vers B et lui dit « ***A présent, qu'avez-vous entendu ?*** ».

Note importante : Les processus détaillés ici résultent d'expériences de terrain. Ils ne sont pas fixes mais en mouvement, à adapter par chaque communauté et chaque personne qui les expérimente à sa réalité et à sa culture !!

Synthèse mise en forme par Clémence Doutréleau pour Le Nousistan le 8 avril 2019